

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site Internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception : 19/7/17	Dossier complet le : 8/8/17	N° d'enregistrement : 2017-2650

1. Intitulé du projet

Suppression progressive du plan d'épandage de l'usine OVOTEAM d'Ambrières et construction d'une station d'épuration biologique en vue d'un rejet canalisé des eaux de rinçage et de lavage du site dans le Guin.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom Gazengel

Prénom Eric

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

□□□□ □□□□ □□□□ □□□□□□

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
1)a)	Installations classées pour la protection de l'environnement Autres installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Suite à l'analyse du milieu naturel couplée à une analyse économique, la décision a été prise de modifier la gestion des effluents sur le site industriel OVOTEAM d'Ambrières. A partir de 2017, le site souhaite stopper l'épandage direct et passer sur un système de STEP autonome permettant une valorisation des boues en compostage et un rejet des eaux traitées dans le Guin.

Il n'y a aucun travail de démolition. Les lagunes précédemment utilisées pour l'épandage seront conservées et l'une d'elle servira de bassin SBR tandis que l'autre servira de stockage des eaux traitées avant rejet. Une tranchée sera creusée jusqu'au Guin pour y implanter la canalisation de rejet.

4.2 Objectifs du projet

Il s'agit de modifier le traitement des effluents produits par le site OVOTEAM d'Ambrières et par conséquent leur valorisation. Les deux lagunes situées à 3km du site à proximité de la ferme « Vauboureau » seront ainsi adaptées aux besoins de cette nouvelle solution technique. Voici les principales modifications apportées au site :

- Transformer la lagune de 4500 m³ en lagune aérée (bassin biologique) avec 4 aérateurs de surface (de type turbines rapides ou équivalentes) de 37 kW chacune (soit 148 kW pour un besoin estimé de 131 kW). Ce bassin servira aussi de tampon compte tenu de son volume plus important que le besoin en volume de bassin biologique de 3250 m³.
- Mettre en place un système de déshydratation des boues biologiques avec un objectif de siccité de 15% et une valorisation des boues déshydratées en compostage. Cette solution implique un stockage des boues dans des bennes couvertes qui seront enlevées par une société extérieure.
- Mise en place de canalisations enterrées supplémentaires (environ 1km) permettant le rejet des eaux traitées dans le Guin.
- La lagune existante de 7000m³ permettra le stockage des eaux traitées avant rejet.
- Le bassin tampon de 300 m³ et le dégrilleur amont présents sur le site seront conservés et permettront le tamisage des effluents avant envoi dans la STEP.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Il n'y aura aucun travail de démolition.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Voici les principales étapes du nouveau procédé de traitement des effluents en sortie d'usine :

- Tamisage réalisé sur le site après le collecteur des eaux usées avec envoi dans le bassin tampon de 300m³
- Envoi des eaux dans le bassin biologique aérobie faible charge avec un fonctionnement de type SBR (Sequencing Batch Reactor) dont le cycle pourrait être le suivant :
 - Phase d'aération séquencée de 8 h selon les besoins (alimentation à 25 m³/h)
 - Phase de décantation de 1 h
 - Phase de vidange de 3 h (rejet de 66 m³/h)

Le cycle se fera 2 fois par jour. Pendant la phase de décantation, aucun envoi depuis le bassin ne sera réalisé.

- Un traitement supplémentaire du phosphore sera réalisé dans un même temps dans le bassin biologique à l'aide d'un traitement chimique à base de coagulant de type chlorure ferrique. Compte tenu du flux une norme de 0,8 mg/L est atteignable.
- Après décantation, les boues sont collectées dans le fond du bassin puis envoyées en déshydratation qui sera assurée par une centrifugeuse.
- Les boues sont ensuite stockées dans des bennes couvertes qui sont enlevées une fois pleines par un prestataire extérieur.
- Lors de la phase de vidange, les eaux traitées sont envoyées dans la lagune de 7000m³ qui sert de stockage de sécurité / tampon puis rejetées dans le Guin.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet a fait l'objet d'un "Porter à Connaissance" auprès du préfet et de la l'unité départementale DREAL de la Mayenne qui attendent un avis de l'autorité environnementale pour statuer sur le dossier.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Lagune - bassin SBR	4500 m3
Lagune - bassin de stockage eaux usées	7000 m3

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Oisseau
53300

Coordonnées géographiques¹

Long. 4 8 ° 2 3 ' 4 3 " 0

Lat. 0 ° 3 9 ' 5 6 " 8

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a, 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Oisseau

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

L'usine d'Ambrière a fait l'objet d'une demande d'autorisation d'exploiter qui comporte une étude d'impact. Cette étude d'impact a été réalisée en 1997 et a été complétée par un bilan de fonctionnement datant de 2007.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante ; <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La mise en place de la STEP sera génératrice de trafic du fait de l'enlèvement des boues usagées. Il s'agira d'un trafic très faible.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	De la même manière, un léger bruit lié au trafic des camions sera à prévoir.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>La STEP et en particulier les boues peuvent produire des odeurs mais des mesures seront prises afin de palier à toute nuisance :</p> <ul style="list-style-type: none"> - stockage des boues liquides dans une cuve tampon - séchage des boues à l'aide d'une presse à disque
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>La STEP permettra d'abattre les niveaux de polluants présents dans les eaux de lavage et de rinçage des installations du site d'Ambrières. Ainsi, suite au traitement biologique et physico-chimique, un rejet canalisé vers le Guin de maximum 400 m³/j sera occasionné. Les principales caractéristiques de ce rejet sont présentées dans le Porter à Connaissance mis en Annexe de ce formulaire</p> <p>Voir Annexes : "Porter à Connaissance" et "Étude d'acceptabilité du milieu"</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Cf rejets liquides</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>La STEP produira quelques déchets qui seront tous valorisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - DIB plastiques, - boues séchées

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les plans d'épandages seront progressivement abandonnés.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :



6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

La modification du traitement des effluents en sortie de procédé ne modifie pas la consommation d'eau du site.

En revanche, cela modifie la localisation et la quantité de polluants émis dans les milieux aqueux. La solution actuelle consiste à épandre les eaux stockées dans les lagunes sans traitement biologique ou chimique préalable. L'aération dans les lagunes permet un abattement de la masse organique mais pas aussi drastiquement qu'avec un véritable traitement biologique aérobie faible charge.

La mise en place d'une STEP biologique vient ainsi diminuer la quantité totale de polluants émis dans le milieu aqueux en localisant un rejet préalablement traité. Cette solution technique apporte ainsi un bénéfice environnemental non négligeable sur les milieux aquatiques entourant le site et les champs concernés par le plan d'épandage.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard du bénéfice environnemental qu'apporte la suppression de l'épandage et des conclusions de l'étude d'acceptabilité du milieu qui a été réalisée par GES en octobre 2016, nous estimons qu'une évaluation environnementale du projet n'est pas nécessaire.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ; <input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; <input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; <input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; <input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; <input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. <input type="checkbox"/>

GA

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



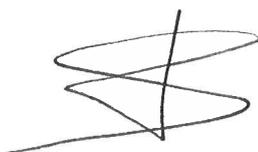
Fait à

Bouy

le,

03 juillet 2017

Signature



Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

